

Ecole Primaire Publique Jean Guillou de Cabourg
Mémo de rentrée **Année 2020-21**

Directrice :

Mme Stéphanie DURAND
Jours de décharge direction : lundi et mardi

Adresse: 26 place Jean Moulin 14390 CABOURG
Tél école élémentaire et direction du primaire : 02.31.91.39.39
Tél école maternelle : 02.31.28.27.75

Email :

ce.0140768j@ac-caen.fr

Chers Parents, Chers élèves,

Nous vous souhaitons à tous une très bonne rentrée 2020-21.

En cette période sensible de crise sanitaire, l'équipe enseignante et moi-même serons mobilisés pour assurer la réussite scolaire et la sécurité des enfants.

Chaque élève progresse à son rythme, selon ses possibilités. Mais notre rôle est de permettre à l'enfant de se dépasser et de s'engager avec motivation dans les apprentissages. L'engagement des équipes, le travail régulier de l'élève, le bien-être à l'école, l'implication des familles et la communication sont autant de facteurs qui favorisent la réussite à l'école.

Par avance, nous vous remercions de votre confiance,

Sincères salutations,

Pour l'équipe, la directrice Mme Durand

Jours de classe :	lundi, mardi, jeudi, vendredi
--------------------------	-------------------------------

Horaires	<i>En raison de la crise sanitaire les horaires d'entrée et de sortie sont légèrement modifiés. Les horaires du protocole sanitaire sont valides jusqu'à nouvel ordre.</i>
-----------------	--

Horaires de l'école si retour à la situation « normale » :

<u>Ecole élémentaire</u> <u>Horaires</u> <u>habituels</u>	<i>matin :</i>	<i>8h 30 - 12 h (accueil des élèves dès 8h 20)</i>
	<i>après-midi :</i>	<i>13h 30 - 16h (accueil des élèves dès 13h20).</i>

<u>Ecole maternelle</u> <u>Horaires</u> <u>habituels</u>	<i>matin :</i>	<i>8h 40 - 11h 40 (accueil des élèves dès 8h 30)</i>
	<i>après-midi :</i>	<i>13h 30 -16h 13h15-16h15 (accueil des élèves dès 13h 05).</i>

<u>Ponctualité</u>	Pour le bon fonctionnement de l'école et pour ne pas perturber les élèves dans leurs apprentissages , il est très important que les élèves soient à l'heure à l'école.
---------------------------	--

<u>Cahier de liaison école - famille</u>	La famille doit impérativement <u>signer tous les documents, et notes de correspondance.</u> L'enseignant répondra à sontour aux mots des parents.
---	---

<u>Ecole & Absences prévues à l'avance</u>	Prévenir dès que possible l'enseignante ou la direction par <u>email (de préférence)</u> , ou par téléphone.
<u>Ecole & Absences Imprévues</u>	Prévenir l'enseignante ou la direction par email avant 8h ou dans le cahier de liaison de l'enfant.
<u>Périscolaire</u> (garderie, cantine, bus, etc) & <u>Absences</u>	Dès que possible, prévenir le service jeunesse par email : l.gardie@cabourg.fr par téléphone : 02.31.91.01.63 ou SMS 06.07.48.54.00

<u>Assiduité scolaire obligatoire pour tous les enfants</u>	Au-delà de 4 demi-journées d'absence non justifiée, l'école à l'obligation d'informer la direction académique
<u>Rencontres avec les enseignants ou la directrice</u>	Sauf en cas d'urgence, prendre rendez-vous par une note dans le cahier de liaison de l'enfant. Merci de bien vouloir noter le motif de la demande de rendez-vous. Les enseignants et la directrice feront la même démarche. -cahier de liaison de votre enfant pour RDV avec l'enseignante -email ou téléphone pour RDV avec la directrice
<u>Changements de coordonnées</u>	Pour tout changement d'adresse, de numéro de téléphone ou autorisation de nouvelles personnes à venir chercher votre enfant, informer aussitôt l'enseignant de votre enfant qui transmettra à la directrice. Merci.
<u>Maladies contagieuses et parasitoses :</u>	Si votre enfant est atteint d'une maladie contagieuse ou de parasites (poux, gale, ...) merci de prévenir rapidement son enseignant ou la directrice.
<u>Attestation d'assurance scolaire</u>	L'assurance scolaire <u>est obligatoire</u> . Garantie de responsabilité civile et garantie individuelle accident Merci de fournir à l'enseignante une attestation valide.
<u>Coopérative scolaire :</u>	L'équipe enseignante se tourne vers vous pour solliciter votre <i>participation à la coopérative scolaire</i> . Cette contribution <i>permet de financer une partie des spectacles et sorties pédagogiques ainsi que du petit matériel pédagogique</i> pour les classes. La <u>contribution parentale est volontaire</u> . Son <u>montant est libre</u> , selon le choix des familles. Les chèques sont à libeller à l'ordre de : « OCCE 247 ». Au nom des élèves, nous vous remercions pour votre généreuse participation.
<u>Elections des représentants des parents d'élèves au Conseil d'école :</u>	Nous avons besoin de vous, Parents , au sein de notre école ! N'hésitez pas à prendre contact avec les parents actuellement élus ou avec la directrice si vous souhaitez présenter votre candidature. Un parent élu par classe est un objectif pour ces élections. Les élections auront lieu au mois d'octobre. Le premier conseil d'école aura lieu environ 15 jours après les élections
<u>Règlement intérieur</u>	Le règlement intérieur 2020-21 sera voté lors du 1 ^{er} conseil d'école. En attendant le règlement 2019-20 est applicable par l'ensemble de la communauté.
<u>Responsable des activités périscolaires Service jeunesse</u>	M. Régis MATUSZAK 06.74.28.19.02

